Source : www.juridoc.gouv.nc - droits réservés de reproduction et réutilisation des données

Arrêté n° 2023-145/GNC du 1er février 2023
fixant le calendrier scolaire 2024 des établissements d'enseignement primaire et secondaire publics et privés de la Nouvelle-Calédonie

Historique :

Créé par :	*Arrêté n° 2023-145/GNC du 1er février 2023 fixant le calendrier scolaire 2024 des établissements d'enseignement primaire et secondaire publics et privés de la Nouvelle-Calédonie.*	*JONC DU 9 février 2023 Page 2685*

Article 1er

Les dispositions du présent arrêté fixent le calendrier scolaire de l'année 2024 des établissements d'enseignement primaire et secondaire publics et privés de la Nouvelle-Calédonie.

Article 2

Pour toute la durée de l'année scolaire 2024, les dates de la rentrée des personnels enseignants et de la rentrée des élèves, ainsi que les dates des périodes de vacances de classes, sont fixées conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté sera transmis au haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Source : www.juridoc.gouv.nc - droits réservés de reproduction et réutilisation des données

Annexe à l'arrêté n° 2023- 145 /GNC du 1er février 2023
fixant le calendrier scolaire 2024 des établissements d'enseignement primaire et secondaire publics et privés de la Nouvelle-Calédonie

CALENDRIER SCOLAIRE DE L'ANNEE 2024 EN NOUVELLE-CALEDONIE

	2024
Rentrée scolaire des enseignants	Vendredi 9 février 2024
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 12 février 2024
Vacances 1ère période	Samedi 30 mars au dimanche 14 avril 2024
Vacances 2e période	Samedi 1er juin au dimanche 16 juin 2024
Vacances 3e période	Samedi 3 août au dimanche 18 août 2024
Vacances 4e période	Samedi 5 octobre au dimanche 20 octobre 2024
Début des vacances d'été	Samedi 14 décembre 2024
Les enseignants de l'enseignement secondaire public et privé, appelés à participer aux opérations liées aux examens, sont en service jusqu'àla date fixée pour la clôture de ces examens.	